

● **Nature de l'action**

Action d'acquisition, d'entretien ou de perfectionnement des connaissances.

● **Personnel concerné**

Chefs d'entreprise, cadres, responsables et techniciens des TPE et PME ou toute personne qui sera en mesure de conseiller sa direction en matière de cybersécurité.

● **Pré-requis**

Aucun prérequis n'est exigé.

● **Objectifs professionnels**

Être en mesure d'identifier les failles de sécurité et d'apporter une première mesure corrective ou d'entrer en contact avec la ressource externe adéquate.

Sensibiliser les collaborateurs au risque lié à la gestion de l'information dans l'entreprise.

● **Objectifs pédagogiques**

Être capable de :

1. Identifier et analyser des problèmes de cybersécurité dans une perspective de sécurité économiques ;
2. Connaître les obligations et responsabilités juridiques de la cybersécurité ;
3. Identifier et comprendre les menaces liées à l'utilisation de l'informatique et des réseaux internet, réseaux privés d'entreprises ou réseaux publics ;
4. Mettre en œuvre les démarches de sécurité inhérentes aux besoins fonctionnels ;
5. Savoir présenter les précautions humaines, techniques et juridiques à mettre en place pour faire face aux attaques éventuelles

● **Modes d'évaluation**

Une évaluation qualitative de la formation est demandée aux stagiaires en fin de stage.

● **Méthodes pédagogiques**

- Apports théoriques
- Etudes de cas, exemples concrets réels
- Echanges de pratiques et présentation d'outils

Documentation : un support de cours est remis aux stagiaires.

● **Sanction de la formation**

- Remise d'une attestation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et d'un certificat de compétences.
- Chaque module se termine par une évaluation

● **Durée**

5 jours, soit 35 heures

PROGRAMME

Programme conforme au cahier des charges élaboré par l'ANSSI et le SISSE

<https://www.ssi.gouv.fr/actualite/telecharger-gratuitement-le-referentiel-pedagogique-de-formation-a-la-cybersecurite-des-tpe-et-des-pme/>

7 modules, animés par des experts. Un tronc commun présente la problématique et les acteurs de la cybersécurité. Ces notions de base en gestion et organisation de la cybersécurité sont complétées par des expertises en assurance, juridique, management de la sécurité de l'information et sécurité des sites internet.

CYBERSECURITE : NOTIONS DE BASES, ENJEUX ET DROIT COMMUN

L'HYGIENE INFORMATIQUE POUR LES UTILISATEURS

GESTION ET ORGANISATION DE LA CYBERSECURITE

PROTECTION DE L'INNOVATION ET CYBERSECURITE

ADMINISTRATION SECURISEE DU SYSTEME D'INFORMATION INTERNE D'UNE ENTREPRISE

LA CYBERSECURITE DES ENTREPRISES AYANT EXTERNALISE TOUT OU PARTIE DE LEUR SYSTEME D'INFORMATION

SECURITE DES SITES INTERNET GERES EN INTERNE



SecNumedu
Formation continue

ANSSI